



GAP PROFESSIONAL PRODUCTS

Fiche de Données de Sécurité (FDS) Ceramic Paste Wax

SECTION 1: Identification

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit Ceramic Paste Wax

N° de produit 7785

1.3 Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Cire automobile en ceramique

1.4 Données relatives au fournisseur

Nom GAP Professional Products
Adresse 122 Route 105
Keswick Ridge NB E6L 1B1
Canada

Téléphone (506) 363-9708
Fax (506) 363-4241
email info@gapauto.com

1.5 Numéro de téléphone en cas d'urgence

For Medical or Transport Emergencies / Pour les urgences médicales ou de transport
CANUTEC (24 Hours)
(613) 996-6666

SECTION 2: Identification du ou des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Classification SGH de: WHMIS 2015

- Danger par aspiration (chapitre 3.10), Cat. 1

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Fiche de Données de Sécurité (FDS) Ceramic Paste Wax

Pictogramme



1. Danger pour la santé

Mention(s) de danger

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseil(s) de prudence

P301+P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P331

NE PAS faire vomir.

P405

Garder sous clef.

P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans ...

P234

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P264

Se laver ... soigneusement après manipulation.

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Composant	Concentration
Distillates, petroleum, hydrotreated light (N° CAS: 64742-47-8; N° CE: 265-149-8)	55 - < 70 % (poids)
CLASSIFICATIONS: Danger par aspiration (chapitre 3.10), Cat. 1; Liquides inflammables (chapitre 2.6), Cat. 4; Dangereux pour l'environnement aquatique, à long terme (chronique) (chapitre 4.1), Cat. 2; Toxicité spécifique pour les organes cibles suite à une exposition unique (chapitre 3.8), Cat. 3; Corrosion/irritation cutanées (chapitre 3.2), Cat. 2. DANGERS: H227 - Liquide combustible; H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.; H315 - Provoque une irritation cutanée.; H335 - Peut irriter les voies respiratoires.; H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.; H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme..	

SECTION 4: Premiers soins

4.1 Description des premiers soins nécessaires

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne laissez pas la personne affectée sans surveillance. Retirer la victime de la zone de danger. En cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin. Au cas où de l'inconscient placer la personne dans la position de récupération. Ne donne jamais rien par la bouche.

En cas d'inhalation

Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Rincez la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Consulter un médecin

En cas de contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Continuer le rinçage des yeux pendant le transport à l'hôpital.

Fiche de Données de Sécurité (FDS) Ceramic Paste Wax

En cas d'ingestion NE PAS FAIRE VOMIR. Appelez un médecin immédiatement. Si conscient, donnez beaucoup d'eau ou de lait. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou en convulsion.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants de premiers secours
Assurez-vous que le personnel médical est au courant du matériel (s) impliqué, prend des précautions pour se protéger et empêcher la propagation de la contamination. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour la réanimation bouche-à-bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir section 8).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs appropriés

Mousse régulière, waterfog, dioxyde de carbone ou produit chimique sec. Garder les contenants frais avec de l'eau pulvérisée en utilisant des buses à brouillard.

5.2 Dangers spécifiques du produit

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer le long du sol ou être déplacées par la ventilation et enflammées par la chaleur, les veilles et autres flammes dans des endroits éloignés du point de manutention.

Distillates, petroleum, hydrotreated light: Carbon oxides

5.3 Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Isolez rapidement la scène en retirant toutes les personnes du voisinage de l'incident s'il y a un incendie. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Voir la section 8 pour l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2 Précautions relatives à l'environnement

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Solvants

GRANDS DÉVERSEMENTS: Endiguer loin devant le déversement pour empêcher tout mouvement ultérieur. Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice). Gardez à récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

PETITS DÉVERSEMENTS: Contenir et absorber avec un matériau absorbant et placer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Éliminer conformément aux réglementations locales et provinciales pour les produits contenant des distillats de pétrole.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Mettre sur l'équipement personnel approprié (voir la section 8). Ne pas mettre dans les yeux ou sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée faite d'un matériau compatible, maintenu hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des

Fiche de Données de Sécurité (FDS) Ceramic Paste Wax

acides. Les récipients vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant. Se laver soigneusement après manipulation.

7.2 Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conserver dans le conteneur d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et boissons. Ne pas stocker dans des conditions de gel ou au-dessus de 49 C (120 F). Conserver le conteneur hermétiquement fermé et fermé jusqu'au moment de l'utilisation. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Tenir hors de portée des enfants.

Utilisation finale spécifique(s)

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

1. Distillates, petroleum, hydrotreated light (CAS: 64742-47-8 EC: 265-149-8)

TLV® (Inhalation): 200 mg/m³ (ACGIH)

8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

lunettes de protection

Protection de la peau

Gants résistants aux produits chimiques. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utiliser une technique d'élimination des gants appropriée (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Se laver et se sécher les mains après utilisation.

Protection du corps

Protection de la peau: Gants de protection (pour les mains). Des chemises et des pantalons à manches longues doivent être portés pour protéger la peau exposée.

Protection respiratoire

Recommandé: Masque de poussière ou respirateur doit être porté si le produit est utilisé dans un espace confiné ou utilisé pendant une période prolongée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence (état physique, couleur, etc.)	cire solide
Odeur	fruitée
Seuil olfactif	
pH	Indisponible
Point de fusion/point de congélation	Indisponible

Fiche de Données de Sécurité (FDS) Ceramic Paste Wax

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	>65 °C at 1 atm
Point d'éclair	>100 °C at 101.3 kPa >200 °F at 1 atm
Taux d'évaporation	<1 (l'eau = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	le brouillard du produit peut être inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité	LEL=0.9% UEL=6%
Tension de vapeur	0.004 kPa at 20 °C
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	0.82 (water = 1)
Solubilité(s)	Insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non déterminé
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	N/D - solide
Propriétés explosives	
Propriétés oxydantes	

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Risque de réactions dangereuses

N'arrivera pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matériaux incompatibles

Ne pas stocker près des acides, du dioxyde de carbone (CO₂) et des oxydants forts tels que le permanganate, le chlore, l'ectoderme.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux raisonnablement attendus, résultant de l'utilisation, du stockage, du déversement et du chauffage ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la section 5.

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Distillates, petroleum, hydrotreated light

LC0 Inhalation - Rat - 4951 mg/m³ - 4 h

Result: Based on results obtained from tests on analogous products

Distillates, petroleum, hydrotreated light

LD50 Skin - Rabbit - > 5,000 mg/kg

Distillates, petroleum, hydrotreated light

LD50 Oral - Rat - > 5000 mg/kg

Fiche de Données de Sécurité (FDS) Ceramic Paste Wax

Corrosion/irritation de la peau

Ne doit pas être classé corrosif / irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Ne doit pas être classé comme endommageant gravement les yeux ou irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ne doit pas être classé comme sensibilisant respiratoire ou cutané.

Effet mutagène sur les cellules germinales

pas de données disponibles

Cancérogénicité

Cancérogénicité: Ingrédients non listés par OSHA, NTP, IARC.

Toxicité pour le système reproducteur

Pas de données disponibles

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

Pas de données disponibles

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)

Voie d'entrée principale: A) Peau B) Inhalation

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)

Les troubles cutanés, oculaires et respiratoires préexistants peuvent être aggravés par l'exposition au produit.

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES: Aucun effet significatif connu ou danger critique

INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES: Non disponible

SECTION 13: Données sur l'élimination

Élimination du produit

Éliminer conformément aux réglementations locales et provinciales pour les matériaux solvants.

SECTION 14: Informations relatives au transport

DOT (US)

Pas marchandises dangereuses

IMDG

Pas marchandises dangereuses

IATA

Pas marchandises dangereuses

SECTION 15: Informations sur la réglementation

**Fiche de Données de Sécurité (FDS)
Ceramic Paste Wax**

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Canadian Non-Domestic Substances List (NDSL)

SECTION 16: Autres informations

16.1 Pour plus d'informations / disclaimer

Ces FDS sont faites dans le but de fournir des informations au travailleur sur le lieu de travail et de manière à ce qu'il puisse être compris. Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

16.2 Renseignements sur la préparation

Préparé par: C. Gourley